

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Trilport



Cette exposition a pour but de vous informer sur l'évolution des études menées par la ville et de recueillir vos avis

Pourquoi un PLU pour Trilport?

Pour s'adapter aux **évolutions des besoins** des Trilportais et de la ville et également pour être en conformité avec la **nouvelle réglementation** du code de l'urbanisme (modifié par la **loi SRU** du 13 décembre 2000) et le **Schéma Directeur de la Région Ile-de-France**.

Qu'est-ce-qu'un PLU?

- Il couvre la totalité **du territoire communal**
- Il fixe les règles générales et les servitudes relatives à **l'utilisation du sol**
- Il traduit **les projets de la commune** et permet leur réalisation
- Il **s'impose à tous**, particuliers et administrations

Introduction

La municipalité de Trilport a lancé depuis janvier 2006 la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Ces projets de plans de zonages et de règlements pourront être amendés selon vos observations, celles des Personnes Publiques Associées (ou P.P.A) à l'élaboration du PLU de Trilport (l'Etat, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général de Seine-et-Marne, mais aussi la CCI, le STIF, EDF/GDF ...).

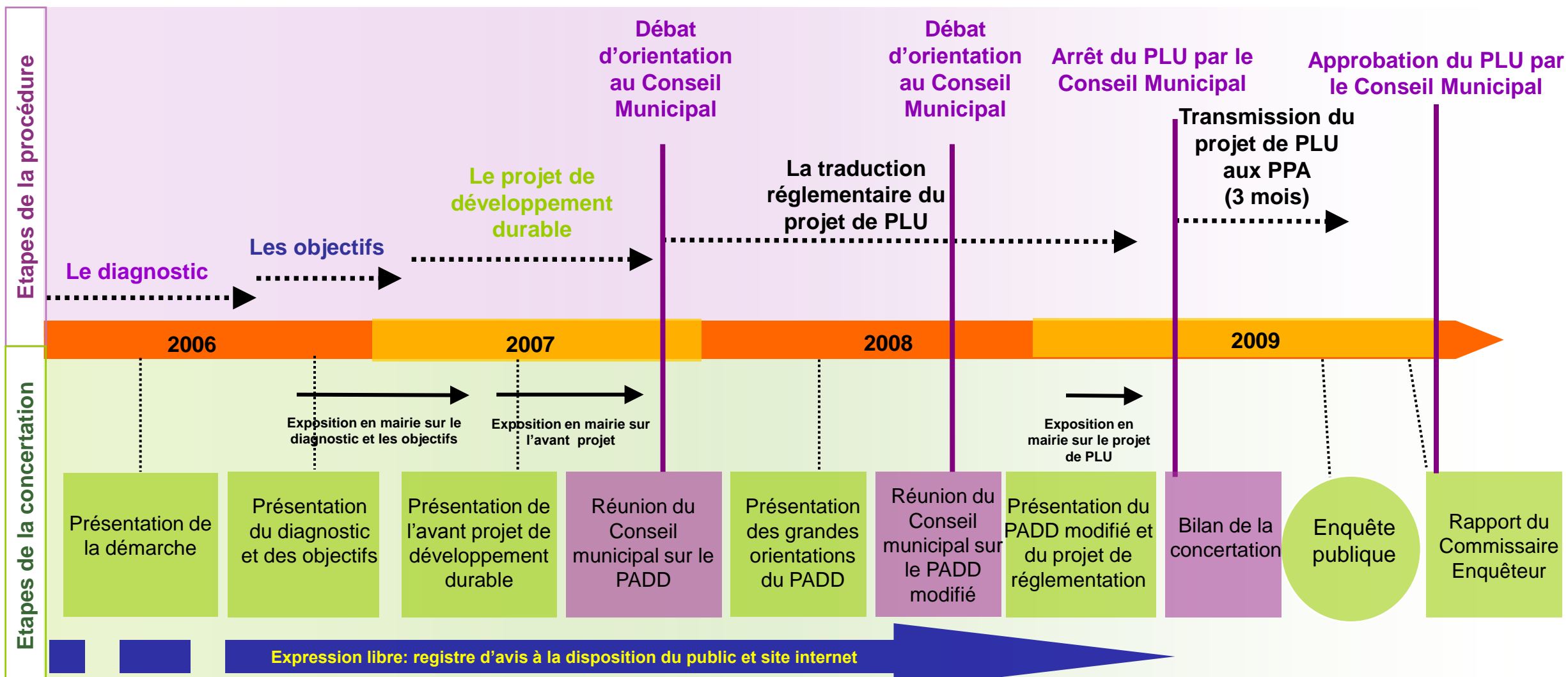
Le dossier finalisé sera alors « arrêté » en Conseil Municipal. C'est ce dossier complété et finalisé qui sera envoyé aux PPA pour recueillir leurs avis. Conformément au Code de l'Urbanisme, il vous sera soumis lors d'une enquête publique qui se tiendra en mairie pendant 1 mois, sous le contrôle d'un commissaire enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif.

Le commissaire enquêteur rédigera un rapport tenant compte de vos observations et des avis des Personnes Publiques Associées. Le dossier modifié pourra alors être définitivement approuvé par le Conseil municipal et devrait être applicable début 2010

Un point fort : la concertation

Il s'agit d'une volonté municipale de dialogue et une occasion de réfléchir ensemble.

Une concertation la plus large possible sera réalisée pendant toute la durée de l'élaboration du PLU afin de recevoir les remarques et réactions de tous les Trilportais.



Un paysage fragile et fragilisé par des éléments disqualifiant

L'explosion d'une usine



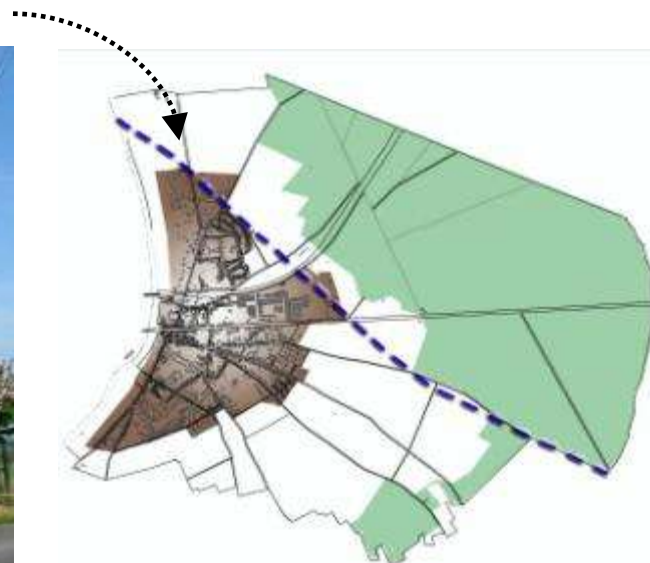
Les dégâts de la tempête



La ligne à Haute Tension



- Les lignes à Haute Tension, qui coupent la commune à proximité des habitations.
- L'entreprise de récupération de métaux, à proximité du bois de Montceaux, visible depuis plusieurs sites de la commune.
- Les aspects des abords du site Kléber.
- Les traces de l'explosion d'une entreprise dans la ZAC de la Halotte.
- Dans la forêt de Montceaux et le long des bords de Marne, sont encore visibles les dommages causés par la tempête de 99.



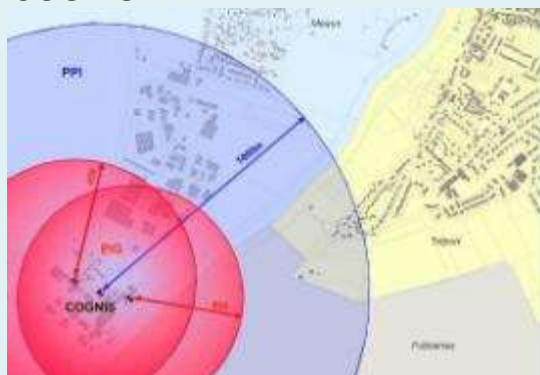
Le ferrailleur



Des risques naturels et industriels

Potentialité de risques industriels:

COGNIS



RECTICEL



Eventuelle pollution des sols:

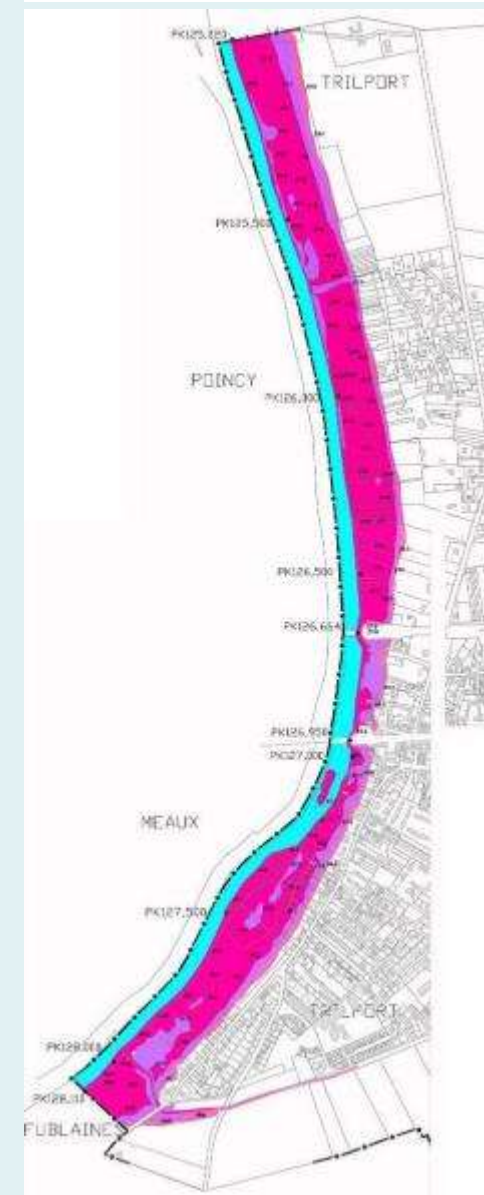


Lignes à Haute tension:



Potentialité de risques naturels:

Projet de PPRI voté par le Conseil Municipal du 15 septembre 2006



Risque inondations:

Débordement de la Marne (crue),
Débordement des rus (ru du travers),
Inondations dues aux ruissellements

Risque potentiel Argile

(du aux effet sur les constructions du retrait-gonflement des sols argileux) :

Risque faible mais possible du fait de la présence d'argile dans le sol trilportais (en rose sur la carte).



Faible risque Gypse

(affaissement de cavités en sous-sol):

Risque faible mais possible sur certaines parties non urbanisées du territoire(en marron sur la carte).



Risque feux de forêt:

Ce risque concerne la forêt de Montceaux mais est limité car ni la forêt ni ses lisières ne sont urbanisées.



Des nuisances sonores

Le bruit est la principale nuisance ressentie par les Trilportais

Ces nuisances sonores sont principalement issues :

- Du trafic routier et ferroviaire. En 2002, on constatait déjà 14 785 véhicules par jour en entrée Est de Trilport. Le centre bourg n'est pas adapté à ces déplacements en particulier aux passages des poids lourds.
- Des bruits causés par les activités industrielles.
- Des bruits provoqués par les passages des avions.





Logements pavillonnaires



Logements sociaux de la Mère Grand



Habitations dans le centre ancien

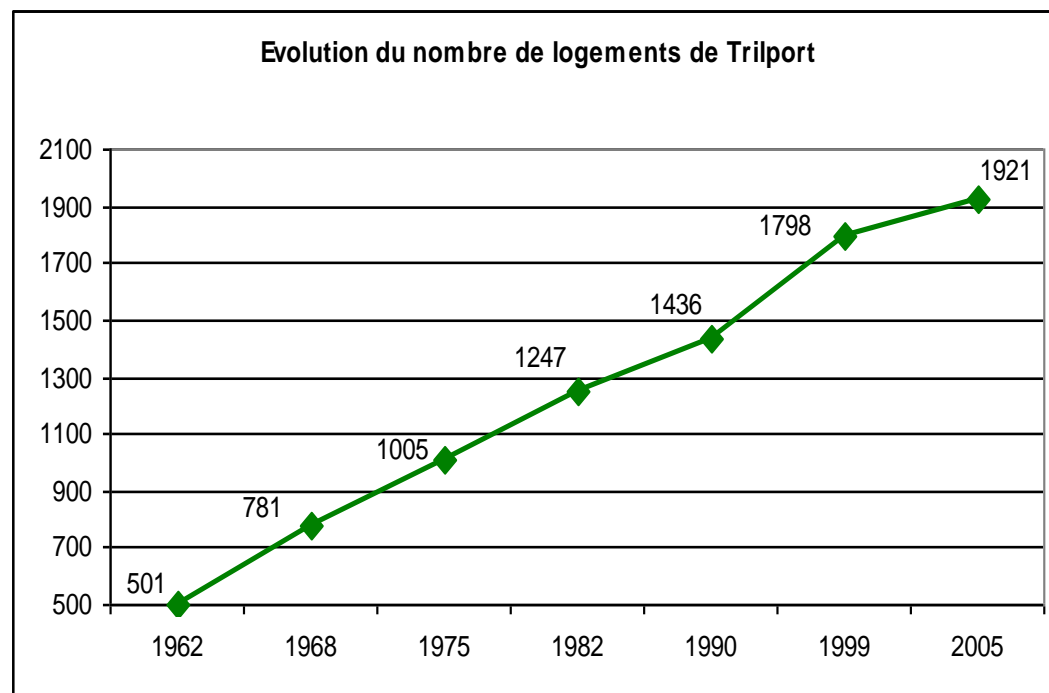


Lotissement pavillonnaire

Un besoin de construction de logements, en particulier de logements sociaux

Les principales caractéristiques du parc de logements à Trilport sont les suivantes :

- **En 1999**, Trilport comportait **1 798 logements**.
- Le parc de logements est relativement **récent**, puisque environ 45% ont été construits après 1975.
- **Les maisons individuelles** représentent **90,3% des logements de Trilport** (contre 61,4% pour l'ensemble de la Seine-et-Marne et 26,3% pour l'Île-de-France)
- 80% des logements Trilportais sont occupés par leurs propriétaires.
- Des habitants aux revenus modestes puisque plus de 59% des ménages Trilportais entrent dans le plafond des revenus permettant d'accéder aux logements HLM.
- Une **forte demande de logements de petites tailles et de logements sociaux en particulier pour les jeunes et les personnes âgées** (demande de 120 logements)
- Le nombre de logement locatifs sociaux au 1^e janvier 2005 est de 93 logements.



La loi Solidarité et Renouvellement Urbains: (SRU)

L'article 55 de la loi SRU du 13 décembre 2000 impose aux communes de plus de 1500 habitants en Île-de-France (3500 dans les autres régions) la construction de nouveaux **logements sociaux** lorsque cette catégorie de logements représente moins de **20%** des résidences principales de la commune. Une « amende » importante est prélevée par l'Etat en cas de non respect de cet article.



Trilport est concerné par l'article 55 et doit entamer un rattrapage de son quota de logements sociaux. Pour cela, la commune a entrepris une série de mesures lui permettant de **respecter le texte dans les prochaines années**, dans le cadre d'un Programme Local de l'Habitat de l'Agglomération Melloise.

Une organisation de la voirie qui n'est pas sans poser de problèmes

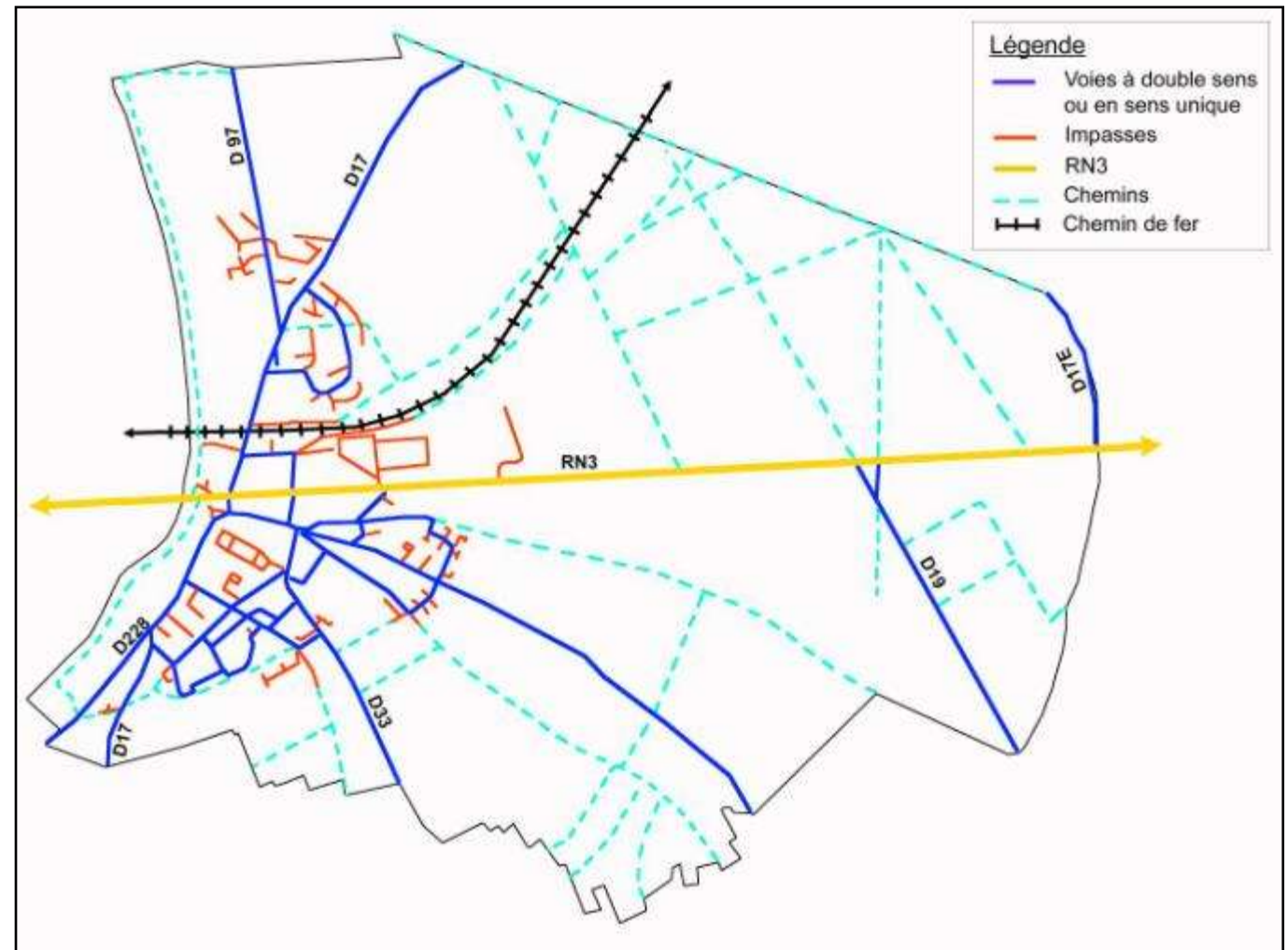
- **Des coupures urbaines** telles que la RN3 et la voie ferrée qui scindent la commune et qui empêchent le développement de voies transversales nord-sud, ainsi que est-ouest.
- **Peu de maillage urbain** ce qui ne favorise pas les liens entre les différents quartiers de la commune
- **Présence de nombreuses impasses**



Le centre bourg



Le réseau de routes et de chemins à Trilport

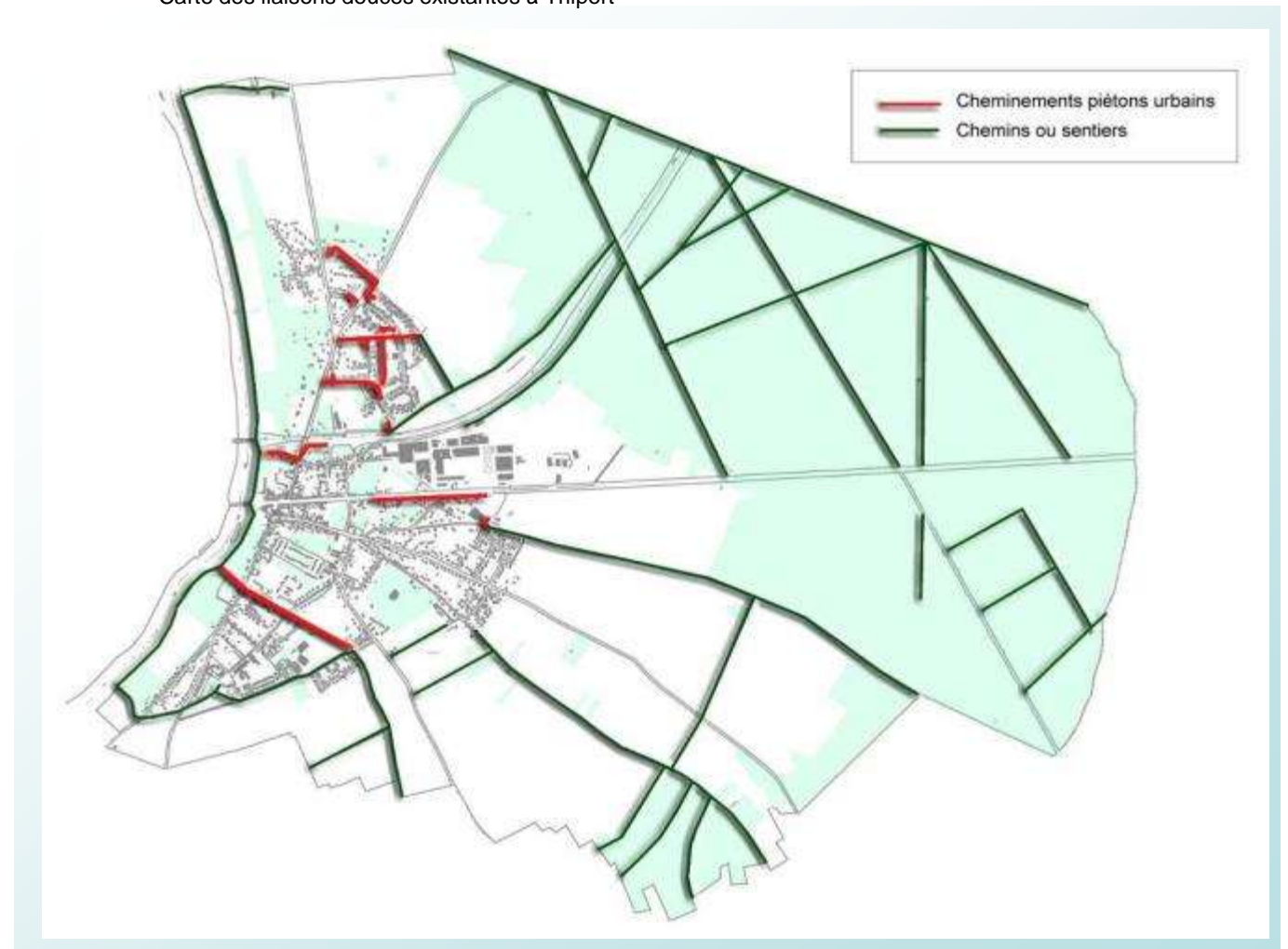


Une part insuffisante faite aux circulations douces

- Absence de pistes cyclables
- Les liaisons piétonnes sont insuffisamment maillées
- Manque de confort des liaisons piétonnes (largeurs des trottoirs etc....)
- Une prise en compte insuffisante de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite



Carte des liaisons douces existantes à Trilport



Stationnement vélos (mairie)



Chemin piéton le long de la RN3



Cheminement dans le lotissement de La Charmoye



Des difficultés dues au stationnement des voitures

- Le **centre bourg** de Trilport subit une **saturation régulière des places de stationnement** dans les parkings et le long des voies entraînant un **stationnement sauvage** en particulier à proximité de la gare
- Les **stationnements liés aux équipements publics** sont à améliorer.
- **Difficulté de cohabitation** entre piétons et voitures

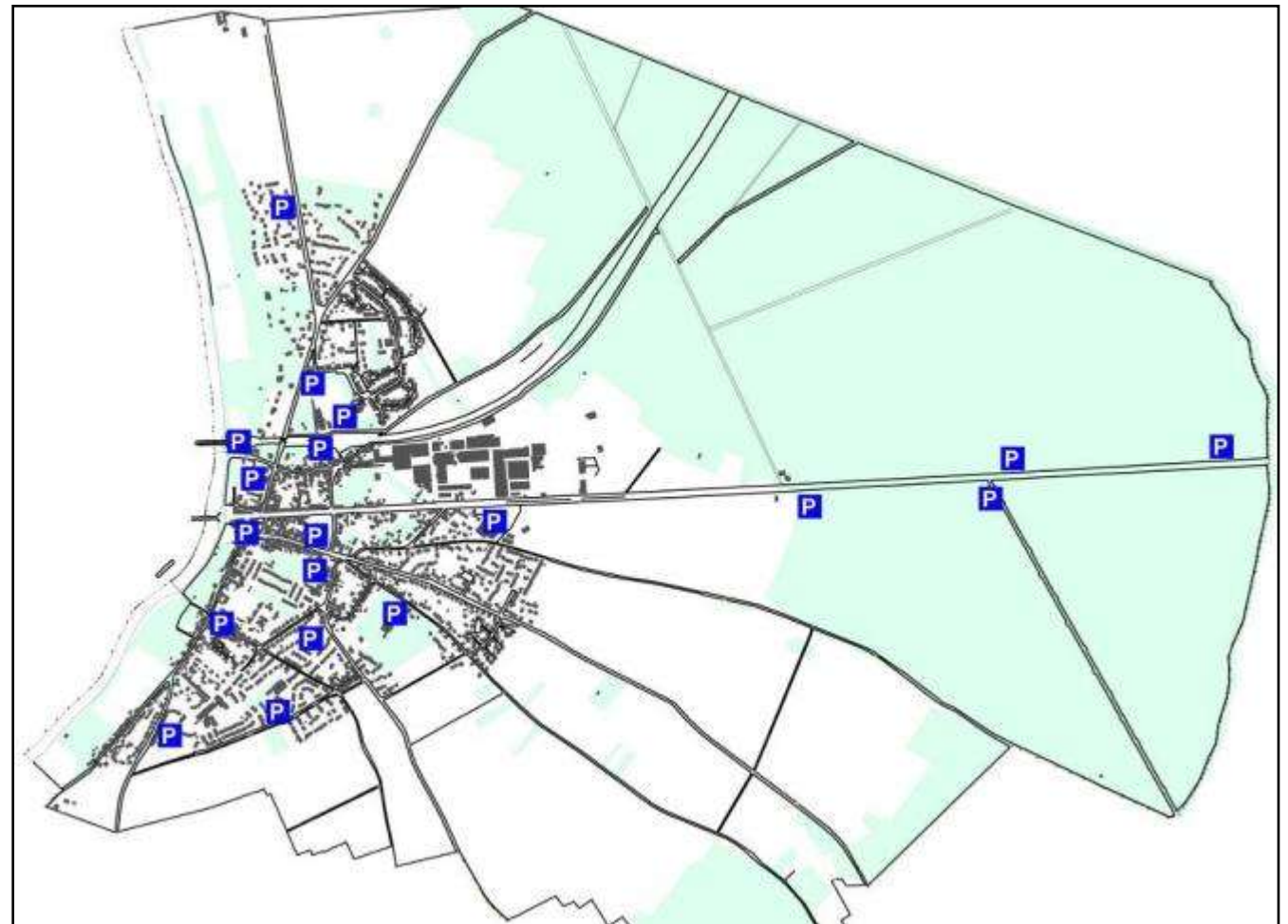
Le stationnement sauvage en centre bourg



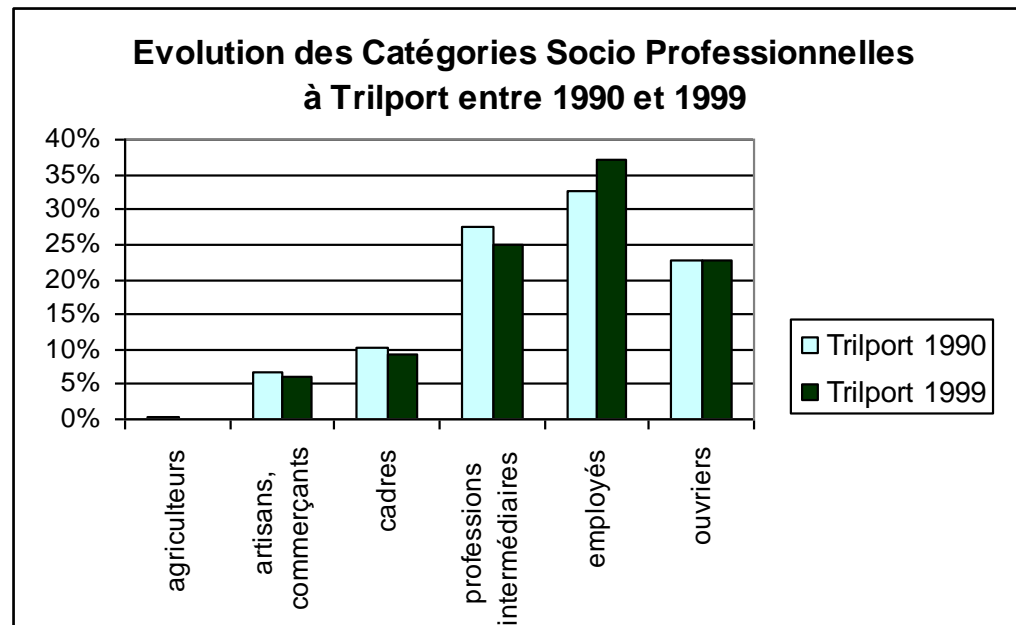
Le Parking d'Intérêt Régional (PIR)



Carte des stationnements publics à Trilport



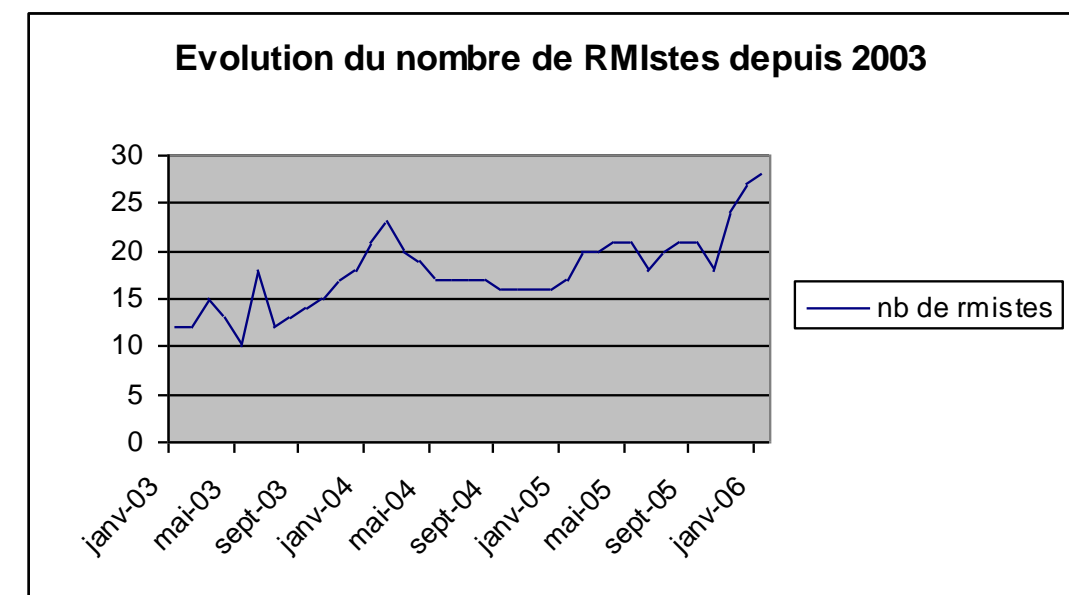
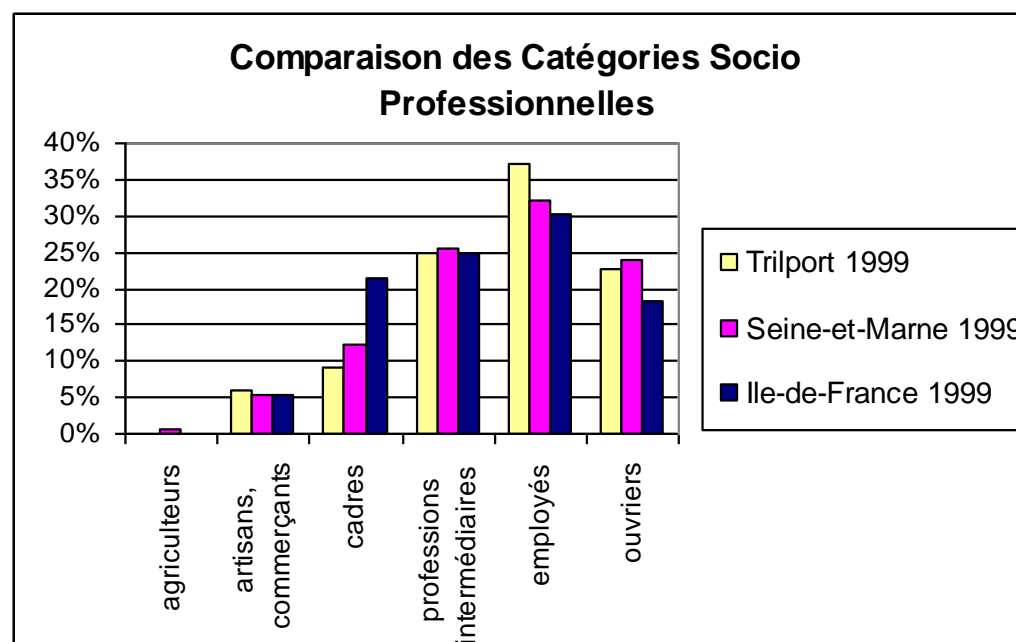
Une aggravation de la situation économique et sociale des Trilportais



- Une augmentation du nombre des demandeurs d'emplois et des RMIstes

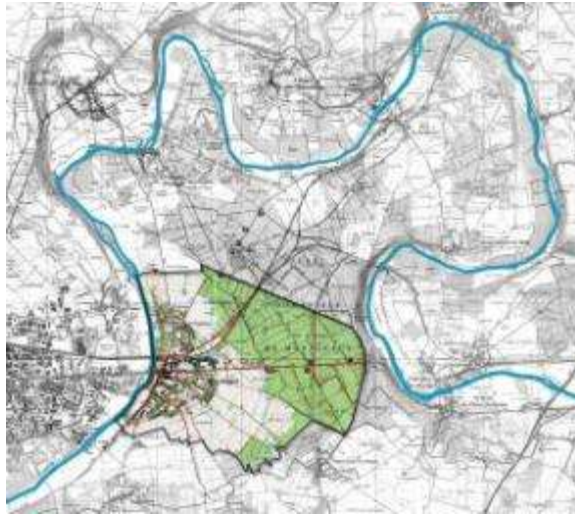
- des catégories socio professionnelles peu diversifiées

- Une diminution des cadres, professions intermédiaires, artisans et commerçants.

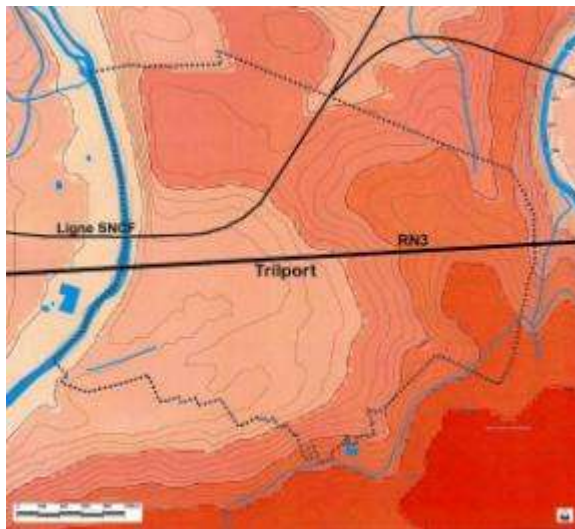


Les atouts

Site des Boucles de la Marne



Amphithéâtre naturel (carte du relief)



L'espace agricole



Un paysage de qualité et un site exceptionnel

Le territoire de **Trilport s'étend entre deux méandres de la Marne** et forme un cirque sur lequel le relief s'élève progressivement depuis une **altitude moyenne de 50 mètres**, pour atteindre plus de **130 mètres en forêt de Montceaux**. C'est au cœur de cet amphithéâtre naturel que s'est implantée la ville.

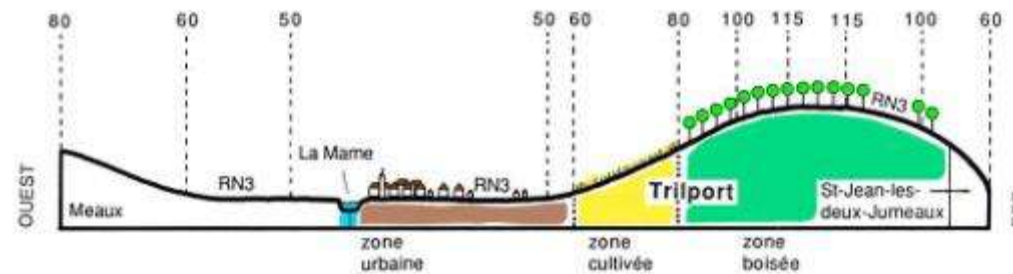
Le territoire de Trilport occupe une superficie de 1097 hectares ou **l'espace rural représente plus de 80%**.

La présence des espaces agricoles (35%) et de la forêt de Montceaux-les-Meaux contribue fortement à l'identité paysagère de la commune, ainsi qu'à la qualité de son cadre de vie.

La présence de la Marne et de ses coteaux



Profil topographique Est-Ouest de la commune



Des vues remarquables



Les bords de Marne



Les atouts

Un cadre de vie de qualité à préserver



Entre urbanité et ruralité, Trilport dispose d'un cadre de vie de qualité. C'est une **commune à échelle humaine**. Elle s'est développée harmonieusement à partir des années soixante autour de ses quartiers sans que soient créées de grandes cités dortoirs courantes durant cette période.

Afin de préserver ces **qualités**, la commune s'engage dans une démarche d'Agenda 21.



La commune a décidé d'associer les études autour du Plan Local d'Urbanisme avec celles de l'**Agenda 21**.

L'**Agenda 21**, est une démarche **participative** destinée à mettre en place sur un territoire précis (la commune) un programme d'**actions concrètes** à l'échelle d'un territoire répondant à des objectifs centrés autour du **Développement Durable**.

Cette démarche constituera une **ligne de conduite allant dans le sens du développement durable** (économie d'énergie, protection du patrimoine naturel, lutte contre les nuisances et les risques, développement de la mixité sociale et intergénérationnelle etc.).

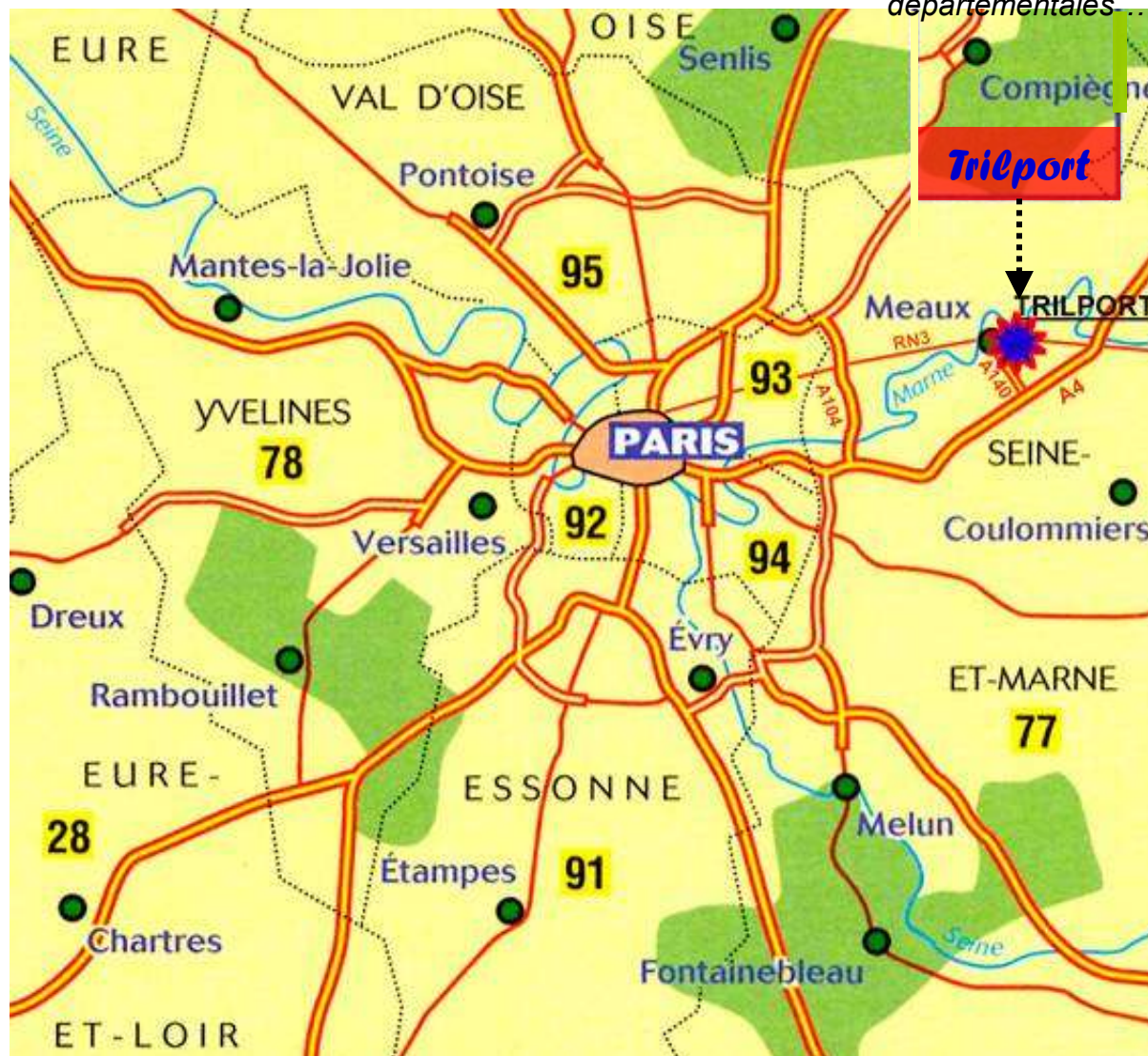


Les atouts

Une localisation privilégiée favorisée par une bonne accessibilité par les transports



Proximité de Paris et présence de nombreuses infrastructures routières: A4, RN3, réseau de départementales...



La commune de Trilport est située au nord-est du département de la Seine-et-Marne, à 5 Kms à l'est de Meaux et à environ 45 Kms de Paris et constitue l'entrée Est de l'agglomération de Meaux.

Le réseau de **voies départementales** organisé en étoile (RD97, RD17, RD228A, RD33) confère à la commune un rôle important dans les communications du Nord Est d'Ile de France

La desserte par la **voie ferrée**, permet de gagner Paris Est en 40 minutes et de joindre La Ferté Milon, La Ferté sous Jouarre et Château Thierry.



Une commune attractive « porte d'entrée » de l'agglomération du Pays de Meaux

La Gare de Trilport



Des services et des équipements importants

La commune bénéficie de structures très variées lui permettant d'offrir une large palette de services aux habitants à tout âge de la vie (pharmacies, centre médical, un collège, 2 groupes scolaires, équipements socioculturels, associatifs et sportifs, ASSAD – aide à domicile pour les personnes âgées-).

Des activités économiques de poids

L'essentiel des activités de Trilport est implanté, au sein des zones d'activités le long de la RN3, avec la ZAC de la Halotte, le site Kléber, l'entreprise Recticel et l'entreprise Marchetto.

La commune arrive en 3^{ème} position de la communauté d'agglomération du pays de Meaux en terme de nombre de salariés et 4^{ème} en terme de nombre d'établissements après Meaux.

Un tissu commercial diversifié

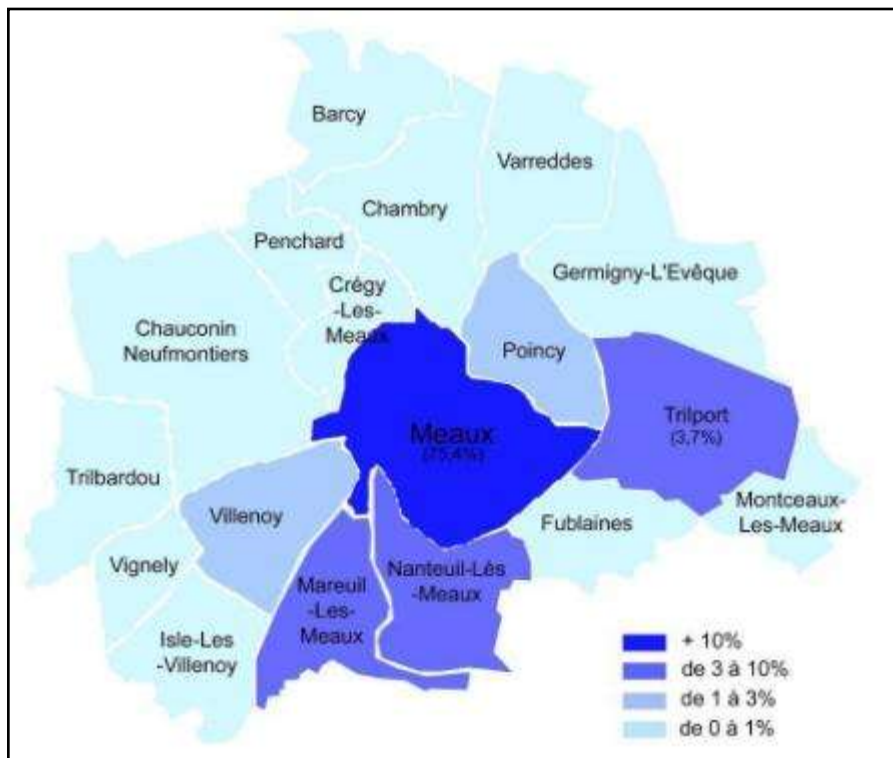
La gare SNCF

Avec plus de 2 300 passagers/ jour, la gare attire de nombreux usagers des communes voisines



Trilport remplit ainsi une fonction de services de proximité pour ses habitants mais aussi pour les habitants des communes voisines.

Répartition des salariés sur la CAPM



Le complexe sportif



Le collège



Le centre commercial



Une des deux pharmacies



Un centre bourg qui a su garder ses qualités urbaines traditionnelles



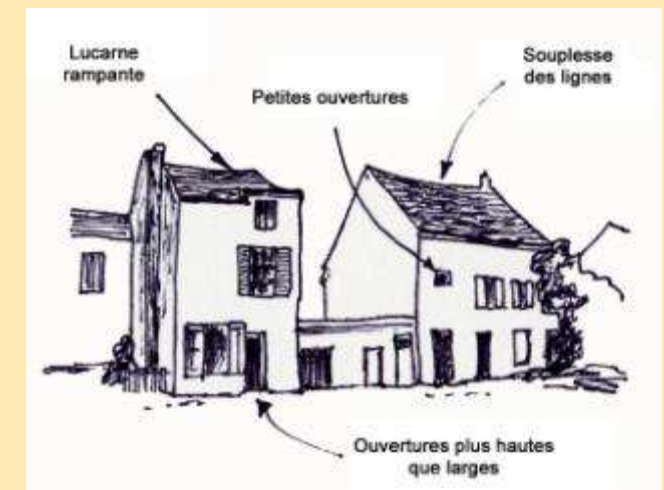
La **structure traditionnelle du bâti** Trilportais dans le centre ancien a été **conservée** bien que certaines façades soient quelque peu dégradées.

Présence de **nombreuses maisons de bourg**, de maisons bourgeoises et **corps de ferme traditionnels de la Brie**.

Existence de nombreuses **cours communes** également caractéristiques de la Région et des centres anciens.



Bâti traditionnel d'une cours commune



Les atouts

Un patrimoine urbain riche et diversifié



Une population équilibrée, active et des emplois*

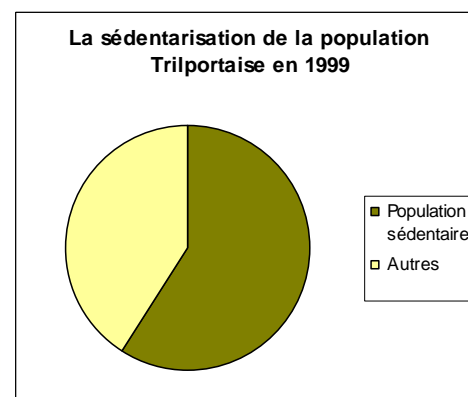
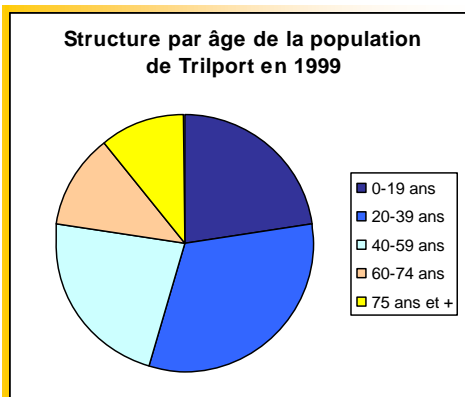
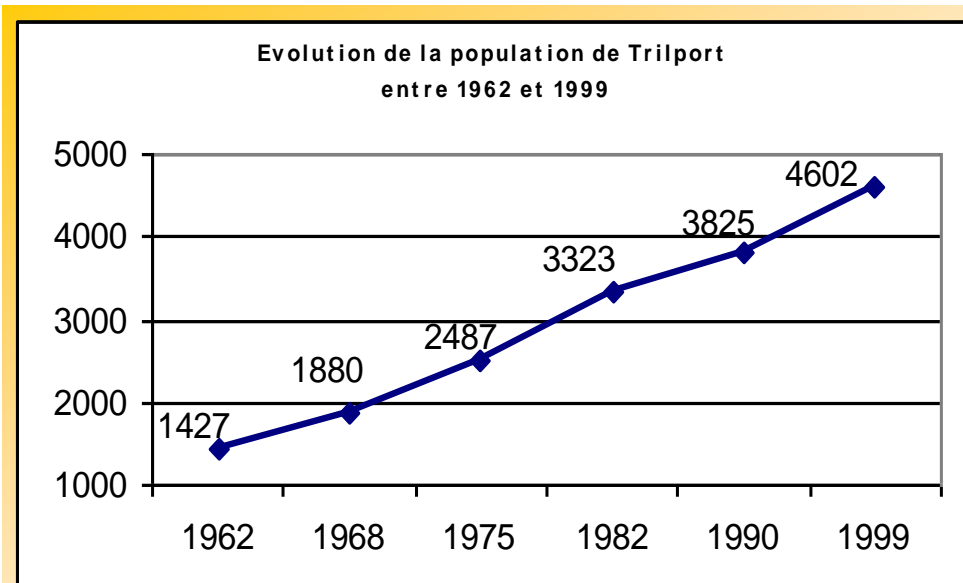
Deux éléments caractérisent la population trilportaise :

- une **population jeune et active**. Les moins de 20 ans représentent près de 22,7% de la population communale.
- un vieillissement de la population. La proportion des plus de 60 ans est passée de 13,4% à 16,8% des Trilportais entre 1982 et 1999.

Depuis les années 60, l'urbanisation continue de Trilport s'est accompagnée d'une **croissance démographique régulière**.

Depuis 1999, les familles installées sur Trilport sont principalement des **petits ménages***, composés d'une ou deux personnes (49% des ménages trilportais). Deux phénomènes expliquent cet état de fait récent :

- l'installation sur la commune de jeunes décohabitants**.
- un vieillissement de la population trilportaise (couples restés seuls après le départ de leurs enfants, veuvage)



La sédentarisation à Trilport ...

	1990	1999
Population résidant dans même logement	49,66%	52,01%
Population résidant dans même commune	55,95%	59,08%
Nouveaux arrivants	44,05%	40,92%

Taux d'activité et de chômage à Trilport ...

	Trilport(1999)	Seine-et-Marne (1999)
Taux d'activité	61,5%	62,48%
Taux d'activité masculin	65,7%	68,80%
Taux d'activité féminin	57,4%	56,47%
Taux d'emploi	0,40	0,67
Taux de chômage	8,3%	10,2%

Nota bene : Les données datent du dernier recensement de la population de 1999 et peuvent à bien des égards être obsolètes .

*Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté.

** Un jeune décohabitant est un jeune qui quitte le foyer familial pour vivre dans un logement indépendant.

Les atouts

Une vie associative dynamique bénéficiant d'un bon niveau d'équipement

Le Centre de Loisirs « Petit Prince » et la salle « St Exupéry »



L'agrandissement du gymnase



Les grands jardins (ancien centre de voile)



- Trilport compte plus d'une **quarantaine d'associations** proposant aux habitants une palette importante et variée d'**activités ou de loisirs sportifs et culturels**.
- Les associations et les scolaires utilisent un parc important d'**équipements municipaux sportifs, culturels, scolaires et administratifs** : Centre de Loisirs, gymnase, grands jardins, espace pêcheur, restauration de l'école de la Charmoye, jeux d'enfants . Depuis 2003, grâce aux partenariats initiés avec le Département et la Région, ce parc se complète et s'améliore considérablement.



Les projets en voie de réalisation

Associations culturelles et sportives Trilportaises



Mairie



Salle des Fêtes

Espace multiservices

